

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
9	10	9

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

20/03/2023

Présents : BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Mathieu URBAN Michel - ZIPPEL Florianne

Absent excusé : Céline TROSCZCZYNSKI

Nombre de Procuration : 1 donnée par Céline TROSCZCZYNSKI à Michel URBAN

DCM 174/2023 Approbation du Comptes de Gestion – Commune de Raville

Le Conseil Municipal, considérant que les opérations sont régulières, déclare que le compte de gestion pour l'année 2022, dressé par le Receveur Municipal, Monsieur Marc Villibord, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour approuve le compte de gestion 2022 de la commune de Raville.

Fait à RAVILLE, le 27/03/2023

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

**Le Maire,
Michel URBAN**

**La secrétaire de séance
Delphine BERGER**

